



ARMES DE LOYAC.

.X. P. 29.

MAISON DE LOYAC,

SEIGNEURS DE LA CHASSAIGNE, DE MORMOULIN, DE LA BACHELLÈRE, DE LA VEIX, DE LA PAGE, DE PUY-DONNAREL, DE CHAUDON, DE MALABET, ETC., ORIGINAIRE DU LIMOUSIN, PUIS FIXÉE EN BEAUCE, DIOCÈSE DE CHARTRES.

Cette maison est une des plus anciennes dans l'ordre de la noblesse des provinces du Limousin et de Beauce; elle a rendu des services distingués à l'état et fourni des officiers-généraux et des capitaines expérimentés à nos armées, des gouverneurs de citadelles et de la Bastille, des gentilshommes de la chambre du roi, des pages du duc d'Orléans, régent du royaume et des chevaliers à l'ordre souverain de Saint-Jean-de-Jérusalem (Malte) et à l'ordre de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et de Saint-Lazare; elle a été maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction le 28 octobre 1697, par jugement de M. de Bernage, intendant de Limoges, et a fait ses preuves par-devant M. d'Hozier, juge d'armes de France, le 10 septembre 1739.

VII. JEAN-BAPTISTE-ANTOINE DE LOYAC, chevalier, seigneur de la Bachellerie, de Chaudon, de Mormoulins, etc., chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, né le 17 août 1675, fut fait successivement sous-lieutenant du premier bataillon du régiment royal-artillerie le 8 mai 1695; lieutenant le 4 février 1696; aide-major du second bataillon du même régiment le 7 octobre 1705; capitaine aide-major le 4 février 1706; puis lieutenant-colonel dudit régiment; commissaire ordinaire de l'artillerie, le 1^{er} août 1722; sergent-major au bataillon de Romillé, le 6 avril 1725, et commissaire provincial d'artillerie, le 1^{er} février 1732, et lieutenant-colonel le 1^{er} septembre 1742; mort à l'armée, à Ingolstad, en Bavière, le 10 janvier 1743. Il avait épousé, suivant contrat du 21 octobre 1730, Marie-Claude Grenet, fille de Claude Grenet, écuyer, seigneur de Châtillon, lieutenant-colonel au régiment d'Albigois, infanterie, et de Marie-Anne Pillier. De ce mariage sont issus :

1^o Jean-Baptiste-Antoine-Charles-François, né le 27 janvier 1736, page du roi, capitaine au régiment de dragons du roi; il était mort sans postérité en 1761;

2^o Marie-Louis-Claude-Jean-Baptiste-Charles-François, né le 4 août 1737; mousquetaire de la seconde compagnie de la garde du roi. Il signa,

le 4 messidor an 3, la pétition des royalistes d'Amiens, à la convention nationale, pour réclamer la mise en liberté de Madame, fille de Louis XVI; il est mort sans postérité;

3^o Marie-Louis-Philippe-Auguste, né le 23 novembre 1739; garde de la marine, en 1756; enseigne des vaisseaux du roi, le 1^{er} janvier 1761; fit sept campagnes, fut blessé et fait prisonnier au combat de Lagos, en 1759; il avait été reçu chevalier de Malte de minorité, le 21 mars 1747; et mourut sur les galères de l'ordre, le 15 novembre 1765, victime de son courage et de son dévouement à soigner les pestiférés;

4^o Marie-Marguerite-Claude, née le 11 novembre 1731.

5^o Jeanne-Baptiste-Philippe-Auguste, née le 8 décembre 1732;

6^o Anne-Geneviève-Julie, née le 10 octobre 1734, épousa Louis René de Montigny, seigneur de Sours, Bretigny, Saugeville, etc.; de ce mariage est issue Marie-Anne-Julie, mariée à Joseph vicomte de Cambis, contre-amiral.

7^o Antoinette-Rosalie, née le 18 septembre 1738.

Le 10 septembre 1739, les preuves de ces quatre demoiselles, pour leur admission à Saint-Cyr, ont été reçues par M. d'Hozier.

ARMES : D'azur, au chevron d'or, surmonté d'un croissant d'argent et accompagné en chef de deux étoiles d'or, et en pointe d'un cygne d'argent, becqué et membré de gueules.